

Synthèse générale des travaux

Par Abdelhafid DEBBARH
Président du Comité scientifique du colloque

Le colloque « Développement durable : leçons et perspectives », organisé à l'Université de Ouagadougou, par l'Agence universitaire de la Francophonie, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie et l'Université de Ouagadougou dans la perspective du X^{ème} sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie, prévu en novembre 2004, visait à faire l'état des lieux des programmes de développement durable depuis les Sommets de Rio et de Johannesburg, à définir les contraintes et les conditions requises de mise en œuvre d'actions intégrées de développement durable, et à faire des recommandations opérationnelles d'actions prioritaires éclairant les choix du cadre décennal qui sera adopté par les chefs d'Etat et de gouvernement.

Ce colloque a rassemblé plus de trois cents participants de la communauté scientifique, de la société civile et des acteurs institutionnels, représentant la plupart des pays francophones.

Un intense travail préparatoire a permis de recevoir près de 800 propositions de communications, ce qui témoigne de l'intérêt et du dynamisme des acteurs francophones sur le thème du développement durable et de l'importance qu'ils accordent à sa mise en œuvre.

Le comité scientifique multilatéral, représentatif d'une diversité disciplinaire, géographique et institutionnelle, a procédé à la sélection de 152 communications qui ont fait l'objet de présentations orales ou sous forme d'affiches.

La séance plénière a permis d'interpeller les participants sur les questions fondamentales posées par le développement durable et la situation préoccupante de ce point de vue dans les pays francophones. Les travaux qui ont suivi ont été organisés sous la forme de cinq ateliers parallèles autour des axes suivants :

- diversité linguistique et culturelle ;
- éducation, formation professionnelle et enseignement supérieur ;
- stratégies de développement durable ;
- technologies de l'information et de la communication au service du développement durable ;
- démocratie, état de droit et bonne gouvernance.

Ces ateliers ont donné lieu à des échanges intenses et constructifs conduisant à des propositions concrètes, dont on peut mesurer la richesse à travers les rapports thématiques généraux. Sans reprendre l'intégralité de ces propositions, il convient de relever les recommandations stratégiques présentées ci-après.

Tout en affirmant solennellement la nécessité que le X^e Sommet de la Francophonie de Ouagadougou débouche sur des actions concrètes, les participants réitèrent que le développement durable constitue l'enjeu essentiel à l'aube du troisième millénaire ; il doit, de ce fait, être au centre des stratégies des États. La Francophonie devra réaffirmer, comme espace politique et communauté solidaire, sa contribution originale au développement durable et infléchir certains courants dominants. Elle devra assumer davantage le devoir de solidarité qui la fonde et les valeurs partagées sur la diversité culturelle, les biens publics mondiaux et la réhabilitation des politiques publiques.

La Francophonie est appelée à se doter d'une stratégie de développement durable et des moyens de suivi, agissant à travers chacun de ses États membres pour arrêter des stratégies nationales, pour avoir une présence et des approches concertées dans les négociations internationales, et dans les organismes qui définissent des normes (ISO, codex, etc.), et à travers la mobilisation de l'ensemble de ses composantes : institutions nationales, collectivités locales, associations, entreprises, communauté scientifique...

Les acteurs économiques de l'espace francophone sont appelés à se mobiliser et à développer leur responsabilité sociétale pour un développement durable notamment à travers le commerce équitable et les écocertifications...

A la base de cette stratégie, il est nécessaire de renforcer les capacités des États en mettant en œuvre une politique vigoureuse de soutien à tous les niveaux d'éducation et de formation (primaire, secondaire, et universitaire) susceptible d'affirmer la priorité du droit à l'éducation pour tous tout au long de la vie, comme principal vecteur de la solidarité francophone. Cet engagement des États visera notamment la sensibilisation des populations et l'éducation informelle, le développement de partenariat entre les établissements d'enseignement et de recherche du Sud, l'accroissement de réseautage scientifique multilatéral, le renforcement de la professionnalisation des formations, et l'introduction des notions et principes de développement durable dans tous les programmes de formation.

La science et l'expertise ont des rôles essentiels à jouer dans le développement durable. À côté des activités de recherche scientifique qu'il convient de renforcer dans tous les domaines concernés par le développement durable, il est nécessaire d'œuvrer à valoriser les connaissances traditionnelles et locales, en les confrontant aux connaissances scientifiques.

Une telle démarche est de nature à valoriser la diversité culturelle. A cet égard, les participants réaffirment le caractère inaliénable de la diversité culturelle et linguistique comme fondement du développement durable et la nécessité d'encourager un multilinguisme fondé au moins sur trois langues dont la langue de partage.

La mise en place récente d'un forum de concertation sur les enjeux du pluralisme culturel et linguistique mondial permettra à la Francophonie d'affirmer sa contribution à une mondialisation plus humaine. La promotion des productions et des industries culturelles dans l'espace francophone participerait à cette démarche.

Les technologies de l'information et de la communication jouent un rôle moteur dans le renforcement des capacités, la diffusion des savoirs et des savoir-faire, la promotion sociale et culturelle. La Francophonie, qui s'est mobilisée dans la préparation du Sommet mondial de la société de l'information, est appelée à accompagner les stratégies nationales appropriées et à renforcer la solidarité numérique à travers la démocratisation de l'accès aux TIC, le développement et l'appropriation de logiciels libres, la mise en place des systèmes d'information spécialisés au service du développement durable et permettant de mieux mobiliser les réseaux des acteurs et experts francophones.

Le cadre institutionnel, permettant une bonne gouvernance, est susceptible d'assurer la stabilité politique et la paix, conditions de la mobilisation des populations dans la mise en œuvre du développement durable. Aussi la Francophonie est-elle appelée à renforcer sa détermination à consolider partout la démocratie et l'Etat de droit notamment grâce au respect du processus électoral, à contribuer à la prévention et au règlement pacifique des conflits, et à promouvoir l'effectivité des droits économiques sociaux, environnementaux et culturels.